



## Divorcer d'un de ses parents

Par **vailloud**, le **04/06/2009** à **11:55**

Bonjour,rnrnJe suis une jeune femme de 27 ans désireuse de ne plus avoir quoi que ce soit à voir avec sa génitrice.....rnSuite à un divorce difficile de mes parents, ma mere s'est averee etre d'une mechancete et d'une perfidie sans nom.....rnJe me suis faite insultée....et j'en passe et des meilleures.rnrnJe suis donc désireuse de ne plus avoir de contact et ne plus rien devoir à cette "charmante" femme.rnrnJ'ai entendu dire que l'on pouvait divorcer de ces parents.....Quelqu'un peut il me donner des infos????rnEn fait, je ne voudrais pas avoir dans le futur à payer d'eventuelles dettes qu'elle aurait contracté, ou d'avoir à subvenir à ses besoins.....rnrnMerci à tous ceux qui pourront m'aider